

Est-ce que le bocage stagne, progresse ou régresse ?

Réponse Chambre d'agriculture Bretagne:

La densité bocagère en Bretagne tend à se stabiliser :

- 2 De 1997 à 2008 : perte de 12% du linéaire de haies (source Agreste DRAAF Bretagne)
- 2 De 2008 à 2020 : perte de 4% du linéaire de haies, lisières et talus nus – stabilité sur l'évolution du maillage bocager (source : Conseil Régional de Bretagne)

Mise à jour en 2020

	Evolution des haies	Evolution des lisières	Evolution des talus nus	Evolution globale
22	0%	-4%	-3%	-1%
29	-1%	-7%	-32%	-6%
35	6%	-17%	-14%	3%
56	-4%	-13%	-38%	-8%
bzh	0%	-10%	-26%	-4%

Quelles sont les principales raisons qui entraînent les arasements de haies ?

Réponse Chambre d'agriculture Bretagne: Les raisons connues au fil de l'histoire sont

- ! Evolution du parcellaire et des exploitations (reprise de parcelles, échanges, agrandissement d'entrée de champ, végétalisation...)
- ! Déduction des haies qui se situent sur les parcelles retirées de la PAC
- ! Parcelles « trop petites » par rapport au matériel
- ! Manque de main d'œuvre disponible, coût de l'entretien trop élevé
- ! Méconnaissance des intérêts des haies
- ! Absence de valorisation significative des haies
- ! Méconnaissance de la réglementation
- ! Alignements non-inscrits dans la BCAE8
- ! Abattage par propriétaires avant cession
- ! Communes non remembrées (petites parcelles à agrandir)
- ! Gestion des bords de route (pratiques des communes, présence de réseaux aériens comme la fibre, coupes abusives de fournisseurs de plaquettes bois...)

! Vieillessement et état sanitaire des arbres et de haies et absence de « restauration »

### Pourquoi ne plante-t-on pas davantage ?

*Réponse Chambre d'agriculture Bretagne: Les réponses peuvent être variées en fonction de l'histoire du parcellaire*

- Absence de visibilité à moyen terme concernant la valorisation et la réglementation
- Charge de travail
- Perte de connaissance de la gestion et de la plantation
- Peur de la réglementation
- Emplacements gardés en cas de restructuration
- Haies liées au système d'exploitation (ex élevages bovins)
- Manque de reconnaissance de l'existant
- Âge des exploitants (proches de la retraite)
- Manque de valeur économique immédiate

### Que faudrait-il mettre en place pour que la haie devienne (ou redevienne) un enjeu central du paysage agricole ?

*Réponse Chambre d'agriculture Bretagne:*

- Des programmes d'aide à la plantation plus souple (moins d'administratif, une meilleure adaptation aux besoins des exploitants, plus de liberté dans le choix des arbres et types de plantation...). Privilégier les aides au forfait linéaire
- Accompagner les agriculteurs dans le suivi des plantations et des restaurations/régénération naturelles
- Une gratification des agriculteurs, reconnaissance de l'existant (services agro-écologiques : biodiversité, carbone, paysage...), des dispositifs PSE plus simple...

- Une juste rémunération ou délégation de l'entretien via une meilleure valorisation économique du bois
- Rendre les dispositifs MAEC entretien des haies plus attractif
- Améliorer la gestion des bords de route (pédagogie, organisation collective)
- Optimiser la valorisation de toutes les ressources issues de la haie (litière, fourrage, paillage, bois d'œuvre...)
- Accompagner le développement de filières locales (bois-énergie, bois d'œuvre...) et promotion de la gestion durable
- Aides à l'acquisition de matériel pour la gestion durable de la haie (de la tronçonneuse au matériel de broyage)
- Formation à la plantation et gestion (agriculteurs, chargés de mission, agents communaux, ETA...)
- Développement des plans de gestion durables des haies
- Information sur la réglementation en vigueur
- Réglementation adaptée et cohérente permettant l'évolution des structures - création d'un guichet unique en DDTM
- Recherche appliquée : connaissance des services rendus par les haies, restauration/régénération naturelle, essences adaptées aux changements climatiques...

Que met en place la Chambre pour former et sensibiliser les agriculteurs à la gestion durable du bocage, sachant que le rapport du CGAAER pointait des lacunes dans cette formation et sensibilisation ?

*Réponse Chambre d'agriculture Bretagne :*

- Informer les agriculteurs sur la réglementation en vigueur
- Accompagner les agriculteurs dans leur demande de déplacement de haies dans le cadre de la BCAE8
- Former les agriculteurs à la gestion durable des haies : MAEC, plan de gestion durable des haies, Label Haie et Label Bas Carbone
- Accompagner les agriculteurs à l'utilisation du bois sur leur exploitation (bois d'œuvre, litière, bois énergie...)
- Mobiliser les agriculteurs dans les filières de valorisation du bois - apporter une valeur économique aux haies
- Développer les projets en agroforesterie intra-parcellaire : animation de groupe, appui technique, travail avec les instituts de recherche (INRAE, Bretagne vivante...)
- Participation au programme Breizh bocage
- Participation aux stratégies régionales en faveur de la haie (pacte)

La Chambre d'agriculture offre un accompagnement sur l'ensemble du territoire Breton avec des conseillers dédiés.

Que fait la chambre pour répondre à cette problématique ?

Réponse CAB:

• Les compensations de linéaires BCAE, peu contrôlées dans le temps, ne permettent pas de compenser efficacement les linéaires arasés (dans leurs services écosystémiques et notamment comme auxiliaires de cultures). Sensibilisez-vous sur ce point les agriculteurs que vous accompagnez dans leurs dossiers de déplacement de linéaires classés BCAE8 ?

Réponse CAB:

• Combien facturez-vous l'expertise d'un technicien agréé BCAE8 dans le cadre d'un dossier de déplacement de linéaire bocager ?

Réponse CAB:

• La réglementation qui encadre la protection des haies font partie des excès de normes dénoncées par les agriculteurs. Y a t il des points qu'ils trouvent particulièrement pénibles et/ou absurdes ? Lesquels ? Et qu'est-ce qui pourrait les aider ?

Réponse CAB: